**ASSOCIATION TRISOMIE 21-31**

**Commission LOGEMENT**

**REUNION 30.05.2013**

Présents : BRAZIL Renée – CHAUVE Denis – GOUPY Geneviève – GIL Paulette, Michel et Julien – PAVILLARD Evelyne

Excusés : LE HOUARNO Marité – BREHM Michel

PREAMBULE : Questionnaire transmis par Renée (ci-joint pour les absents) : bonne base de réflexion pour exprimer les désirs des adultes et de leur famille : exemple, pour Julien présent à la réunion, le souhait est de vivre à l’écart des parents, mais pas seul (colocation…)

**ETAT DES LIEUX**

A - ETUDE DES SOLUTIONS EXISTANTES

1. Habitat participatif : le principe est de participer activement à la vie collective d’un ensemble de logements, quels que soient les besoins de chacun et ce qu’il peut apporter : ceci se prépare de nombreuses années à l’avance avec les futurs participants.

Un projet est en cours, principalement vécu par la famille FRAGA.

Aides : Conseil Général – Mairie

Denis a contacté l’AREA pour connaître les principes et les modes d’acquisition (accession à la propriété)

1. Autre projet interactif, solidarité réciproque : PAU 2012 : foyer de jeunes travailleurs (chambres individuelles, repas, lingerie collective) + foyer pour déficients intellectuels (éducateurs)
2. ARCHE en pays Tolousain
3. FOYERS DE VIE dépendants ou non d’un ESAT
4. APPARTEMENT DANS LA MAISON FAMILIALE : solution tremplin pour apprendre à vivre de façon indépendante : n’est plus valable si les parents ne sont plus là

B - AIDES NECESSAIRES POUR (APPRENTISSAGE A) LA VIE AUTONOME

Gestes de la vie quotidienne

Gestion argent

Personne référente (réponse aux problèmes, surveillance préventive), personnes ressources

Téléphone et centre de réception d’appels

C - PROBLEMES PRATIQUES

1. ACCESSION A LA PROPRIETE pour personnes handicapée (non) protégée
2. SUCCESSION : voir avis d’un notaire (Denis en connaît un susceptible d’animer un débat sur les sujets)
3. ASSURANCES VIE : bénéficiaires acceptants

D - Y A-T-IL UN PROJET T21/31 A CONSTRUIRE ? lequel ? (nous avons des visions très différentes de l’autonomie future de nos enfants ! )

E – QUOI QU’IL EN SOIT CA SE PREPARE : comment ? ? ?

Le projet SAMSAH prévoyait un appartement de vie : en attendant que les choses soient clarifiées et rendues possibles par le CG, Renée a demandé que les jeunes puissent avoir accès (clé, code…) à celui des Arènes pour des expériences collectives

**REPARTITION DES TACHES**

Avant de décider si nous devons mettre en route un projet « maison », nous allons préciser les données de l’état des lieux :

RENSEIGNEMENTS A PRENDRE :

* Geneviève : Arche en Pays Toulousain
* Denis : Pau (M.Renard) et Bordeaux (M.Pontal) – « Maisons pédagogiques »
* Renée : solutions mises en place dans le réseau TRISOMIE 21 France (St Etienne…)
* Evelyne : Foyers de vie et ouverture possible sur le monde ordinaire – Résidences type « Monnet-Decroix »
* Paulette et Michel : recherche internet sur les dispositifs innovants compatibles avec notre projet éducatif

**PROCHAINE REUNION**

**LUNDI 16 septembre 2013**

**19H30 rue Louis Plana**

**Avec un en-cas à partager**

D’ici là, Evelyne envoie un mail général au sujet de la réunion avec le notaire, pour que les parents se positionnent et pour qu’on puisse solliciter l’intervenant avec un effectif à peu près précis

**Pour les présents du 30.05 : Merci de compéter et corriger pour mettre en commun le 16.09**

**Evelyne**